

1- CONTEXTE

Depuis plusieurs ann es, la commune de Naintr  est engag e dans la mise en  uvre d'actions en faveur de l'environnement, de la biodiversit  et du d veloppement soutenable. En 2016, elle fait appel   l'Ifr e pour l'accompagner dans la production des documents cl s n cessaires   une candidature   la reconnaissance minist rielle « Agenda 21 local – France ».

En 2017, l'Ifr e a donc propos    la commune de Naintr  de poursuivre l'accompagnement de son projet territorial de d veloppement soutenable, intervenant en appui   l'animation d'un forum « actions Agenda21 » ouvert aux habitants, et   l' laboration d'un dispositif d' valuation de ladite d marche. En compl ment, des temps de r gulation r guliers avec l' quipe op rationnelle ( lu r f rent et charg e de mission)  taient  galement programm s afin - notamment - de co-pr parer les r unions du Comit  de pilotage, anim es ensuite par l' quipe op rationnelle.

2- OBJECTIFS

- Renforcer l'animation de la gouvernance,
- Construire - avec les acteurs, les habitants et les  lus de la commune - le plan d'actions Agenda 21,
-  laborer - de fa on participative - le dispositif d' valuation de la d marche Agenda 21.

3- REALISATION

En 2016, la mission de l'Ifr e a consist    accompagner la charg e de mission dans l'animation de la d marche,   concevoir un outil d' laboration collective de la strat gie et   le mettre en  uvre avec une quarantaine d'habitants au cours d'un forum participatif.

En fin d'ann e, un s minaire d'appropriation de la strat gie de d veloppement durable   destination des  lus a  t  pr par  et mis en place. Pour faciliter cette appropriation par les  lus, l'Ifr e a con u un outil participatif (appel  « pouvoir d'agir ») s'appuyant sur des m canismes de jeu de plateau.

En 2017, les objectifs ont  t  d clin s de la fa on suivante :

- Renforcer l'animation de la gouvernance :
 - **Pr paration, animation et suivi de r unions de r gulation r guli res** o  l'Ifr e et les personnes de l' quipe op rationnelle se sont retrouv s pour r aliser des points d' tape sur l'avanc e de la d marche. **Cet accompagnement de l'Ifr e contribue   la progression des personnes accompagn es** (animation de r unions selon une approche participative, connaissance des outils de la participation,  laboration d'outils d'aide   la d cision...).
 - **Pr paration et animation de 3 r unions du Comit  de pilotage.** Ces trois r unions ont permis de valider les  tapes de l'Agenda 21, aliment es par la participation des habitants et forces vives de la commune de Naintr .
- Construire - avec les acteurs, les habitants et les  lus de la commune - le plan d'actions Agenda 21 :
Conception et animation d'un forum d' mergence d'id es d'actions   destination des habitants

Sous-objectifs :

- Recueillir des pistes d'actions aupr s des habitants et des acteurs concern s et volontaires du territoire,

- Faciliter la formulation d'un plan d'actions co-construit entre les acteurs locaux et le Comité de pilotage.

Un forum d'émergence des idées d'actions sur un des 3 axes de la stratégie s'est tenu au printemps et des propositions formulées lors de ce forum ont été hiérarchisées et validées par les élus au cours de l'automne 2017.

JEU « POUVOIR D'AGIR »

A l'occasion de ce forum, en accord avec la collectivité, l'Ifrée a conçu et élaboré un « jeu » de créativité à destination des habitants pour leur faire produire des idées d'actions pouvant répondre aux objectifs d'un des axes de la stratégie. Baptisé « Pouvoir d'agir », l'atelier proposé stimule la créativité et l'échange en s'appuyant sur des mécanismes de jeu (des dés et des cartes de jeu de type cartes de poker).

Cet outil a également été présenté et animé lors des Rencontres « Jeux et Enjeux de la Rochelle qui se sont déroulées les 29 et 30 juin 2017 à La Rochelle

➤ **Elaborer - de façon participative - le dispositif d'évaluation de la démarche Agenda 21 : Préparation et animation de deux réunions du groupe évaluation sur les 4 prévues**

Sous-objectifs :

- Identifier les points importants de la démarche sur lesquels devra porter l'évaluation,
- Construire le dispositif d'évaluation,
- Organiser les étapes de la mise en œuvre de ce dispositif.

Le Groupe d'évaluation est composé d'élus municipaux, membres du Comité de pilotage et de la chargée de mission développement durable.

Le rôle de cette instance est double :

- Proposer un protocole d'évaluation au Comité de Pilotage. Les étapes de travail de ce groupe faisant l'objet de comptes rendus soumis - au fur et à mesure de la démarche - aux membres du Comité de pilotage pour assurer la continuité des travaux du groupe.
- Impulser la dynamique d'évaluation de la démarche Agenda 21 de la commune de Naintré. L'ensemble des services concernés par les objectifs de l'évaluation seront ensuite en charge de déployer les modalités d'évaluation.

Le dispositif d'évaluation a été présenté et validé par le Comité de pilotage fin 2017.